

UN TÉLÉPHÉRIQUE POUR LE VAL-DE-MARNE

le téléval

Un tracé de
4,4 km

160 000
habitants
dans les 4 communes desservies

4 stations

Le Téléal pourrait devenir le
1^{er} téléphérique
urbain d'Île-de-France

Le Téléal est un projet de téléphérique urbain au cœur du Val-de-Marne. D'ici quelques années, ce nouveau mode de transport en commun reliera les communes de Créteil, Valenton, Limeil-Brévannes et Villeneuve-Saint-Georges, pour faire du département l'un des précurseurs des nouvelles mobilités urbaines en France !

Le Téléal



« Le projet Téléal, parfois appelé Métrocâble, entre dans une nouvelle phase. Les études nécessaires à sa bonne réalisation sont désormais

financées ! C'est un pas de plus vers la concrétisation et une première victoire pour ce projet de transport collectif, inédit en Île-de-France. Cette étape a pu être franchie grâce aux nombreux soutiens témoignés et à la mobilisation unanime de tous les élus depuis plusieurs années. Les prochaines études permettront de consulter les habitants, dès 2013, pour définir ensemble un projet adapté à leurs attentes. Soutenu par le Conseil général du Val-de-Marne, la Communauté d'agglomération Plaine Centrale et tous les maires concernés, le Téléal désenclavera plusieurs communes et quartiers populaires du Val-de-Marne

en les reliant à la ligne 8 du métro. Utile, le Téléal offrira une alternative durable aux axes routiers saturés qui engendrent d'importantes nuisances en cœur de ville. Solidaire, le Téléal facilitera l'accès à l'emploi et à la formation pour des milliers de Val-de-Marnais, et notamment pour les plus jeunes, durement touchés par le chômage. La géographie et la configuration urbaine justifient le recours au téléphérique urbain, le mode le plus adapté à ce territoire. Cette nouvelle ligne de transport innovante valorisera ce secteur en pleine mutation, qui accueille de plus en plus d'habitants, d'équipements et d'emplois. **Par ses multiples avantages, le Téléal est la solution crédible et attendue qu'il convient de défendre dès aujourd'hui, tous ensemble et pour tous !** »

CHRISTIAN FAVIER

Sénateur,

Président du Conseil général du Val-de-Marne

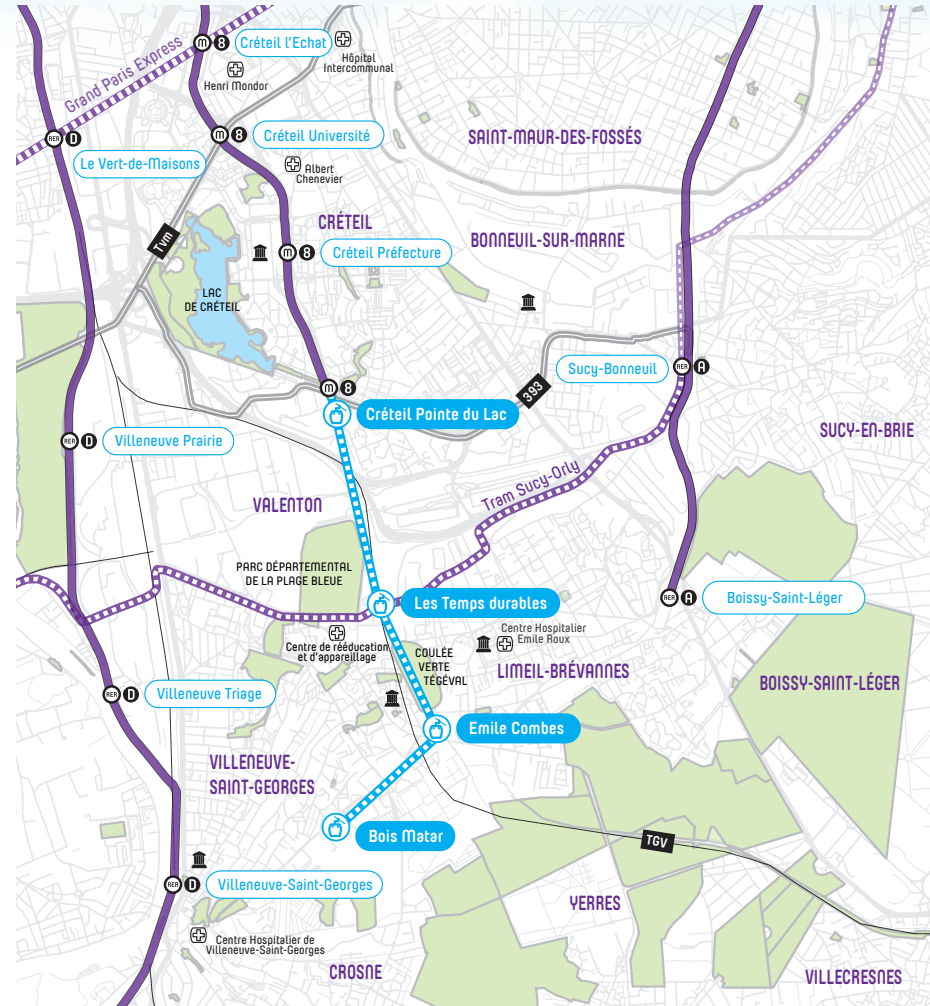


Le Téléal s'inspirera des meilleures réalisations récentes comme celle de Coblenze en Allemagne pour répondre aux besoins des Val-de-Marnais.

LES TERRITOIRES CONCERNÉS

Il est pertinent de réfléchir à la mise en œuvre de solutions alternatives telles que les systèmes de transport par câble, qui permettent de desservir très rapidement un pôle d'échanges multimodal afin de rabattre des usagers sur un réseau structurant de transport collectif. Les différents systèmes de transport par câble aérien sont particulièrement adaptés pour des problématiques de franchissement de coupures et d'obstacles : franchissement d'infrastructures importantes (faisceau ferroviaire, voies autoroutières...), de cours d'eau, de fortes dépressions (vallées, canyons...), de dénivelés...

Extraits de l'étude
« Transport par câble aérien en milieu urbain »,
CERTU, juin 2012.



Le téléphérique urbain, la solution crédible

Grâce au Téléal, les conditions de déplacement de dizaines de milliers d'habitants seront nettement améliorées.

Le secteur concerné par le projet fait aujourd'hui face à une carence en matière de transports collectifs.

À titre d'exemple, une unique ligne de bus permet de relier les centres-villes de Valenton, Limeil-Brévannes et Créteil (ligne K), avec des temps de parcours très variables en raison des aléas de la circulation routière. La forte saturation des axes routiers locaux pénalise la mobilité quotidienne des habitants et salariés, générant des nuisances environnementales conséquentes.

Pour relier ces territoires, toutes les études réalisées plébiscitent le téléphérique urbain.

En effet, les multiples coupures urbaines qui morcellent ce territoire (grande ceinture ferroviaire, gare de triage, chantier combiné de Valenton, RN 406 et RD 60, entrepôts logistiques, lignes à haute tension, etc.) justifient le recours à ce mode.



Ici, entre Créteil et Valenton, les nombreuses coupures urbaines pénalisent fortement les déplacements.

Accompagner

le développement des territoires,
favoriser l'accès à l'emploi
et à la formation.

S'affranchir

des coupures urbaines qui pénalisent
la mobilité quotidienne des habitants
et salariés du secteur.

Développer

un mode de transport sûr
et respectueux de l'environnement.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Offrir

une liaison rapide et performante
pleinement intégrée au réseau
de transports collectifs.

Proposer

une alternative à la
congestion routière.

Garantir

des gains de temps importants
de 30 minutes et plus par jour
pour des milliers d'usagers.

Innover pour la mobilité en Val-de-Marne

Sûr, accessible à tous et durable, le Téléal est un projet utile, qui répondra aux besoins de la population en matière de transports collectifs rapides et réguliers.

J'habite Limeil et je prends le bus tous les jours depuis 14 ans. Je travaille à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre ce qui me fait 1h30 de trajet. Bien qu'il y ait un peu plus de bus qu'auparavant, la ponctualité est vraiment mauvaise. La fréquence de la ligne K est très insuffisante.

Par exemple, le week-end, je fais un détour par Boissy-Saint-Léger parce

que la ligne K n'est pas assez fiable et fréquente. En me faisant gagner du temps, même 30 minutes par jour, le Téléal sera une véritable amélioration. Du temps en plus pour moi, ce sera aussi moins de stress !

Wilma Berry

Habitante de Limeil-Brévannes
et utilisatrice quotidienne de la ligne K



Comme ici à Medellín en Colombie, les stations du Téléal seront aussi des lieux d'échange et de vie, parfaitement intégrées à la ville.

Un mode de transport efficace et sûr.

Aussi performant qu'un métro ou un tramway, ce mode de transport innovant est de plus en plus présent en ville. Le téléphérique urbain est aussi l'un des systèmes de transport les plus sûrs, devant l'avion et le train.

Un usage adapté à la ville.

Le téléphérique urbain est différent des appareils conçus pour la montagne. En ville, les cabines, stations et appuis du téléphérique sont, dès leur conception, adaptés aux besoins et aux usages urbains (intégration paysagère de qualité, amplitude horaire large, capacité suffisante, résistance aux incivilités, etc.).

La **Région Île-de-France**
et le **Conseil général du Val-de-Marne**
financent les études liées au projet, au travers
du Contrat Particulier Région-Département.

La **Communauté d'Agglomération Plaine Centrale**
[dont sont membres **Créteil et Limeil-Brévannes**], les villes de
Valenton et Villeneuve-Saint-Georges
soutiennent le projet et sont associées aux études en cours.

LES ACTEURS DU PROJET

Le **Syndicat des Transports d'Île-de-France**
est l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France.
Il conduit actuellement les études préalables.



Ces derniers mois, la Région et le STIF, l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France, ont inauguré plusieurs projets

inscrits dans le plan de mobilisation pour les transports, et tout particulièrement dans le secteur du Val-de-Marne concerné par le projet Téléval : prolongement de la ligne 8 du métro, mise en service du nouveau bus 393, renforts d'offre pour les bus... Et de nombreux projets sont en cours, des tramways notamment. La desserte fine des territoires, pour une meilleure vie quotidienne des usagers, est une priorité majeure pour nous. Si dans ce contexte, la palette des modes de déplacement peut s'élargir avec un nouveau mode, comme le téléphérique urbain, il faut l'étudier avec bienveillance et ouverture d'esprit : à chaque desserte, à chaque liaison, correspond un mode adéquat. Si en plus ce mode est relativement peu coûteux mais capacitair et efficace, alors il ne faut pas hésiter à innover ! Les études en cours seront donc cruciales pour décider de la faisabilité du Téléval.

Pierre Serne

Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France délégué aux Transports et aux Mobilités et Vice-président du STIF

Une démarche de concertation exemplaire

Le projet Téléal s'inscrit dans une démarche d'échange et de dialogue entre la population, les élus et les acteurs du territoire.

Un fort consensus.

Initié dès 2008, ce projet fédère toutes les collectivités concernées. Ce consensus fort témoigne de l'urgence et de la forte attente en termes de transports collectifs efficaces.

L'avis de la population pris en compte.

Clé de la réussite du projet, la concertation assure l'intégration des préoccupations de chacun dans les études de conception du Téléal. Cette démarche exemplaire permettra notamment de réaliser une ligne de transport respectueuse du cadre de vie.

Une large consultation en 2013.

Des échanges seront organisés avec la population dans le courant de l'année 2013. Le bon déroulement de la concertation et des études permettra d'envisager une mise en service du Téléal à l'horizon 2016-2018. Les élus restent vigilants quant au bon déroulement du projet.



La présentation du projet à la population est une étape incontournable qui garantira la prise en compte des questions et attentes de chacun.

2013
échange avec la population

2008
naissance du projet
de téléphérique en Val-de-Marne

Pour rejoindre la ligne 8 du métro :

5 min 30

depuis les Temps durables
à Limeil-Brevannes

[contre plus de 20 minutes aujourd'hui]

RÉGULARITÉ, EFFICACITÉ, FIABILITÉ!

Jusqu'à
3500
passagers

transportés par heure et par sens
soit l'équivalent d'un tramway

**Moins de
12 min**

depuis le centre de Valenton

[contre plus de 25 minutes aujourd'hui]

**Moins de
15 min**

depuis le plateau villeneuvois

[contre plus de 35 minutes aujourd'hui]



Chaque jour,
une multitude
de véhicules
traverse Valenton
et encombre les
routes du secteur.
Cette congestion
routière ne

se contente pas de pénaliser les
déplacements des habitants, des salariés
et des élèves : elle perturbe aussi la
régularité du réseau de bus, alors que
l'offre est déjà insuffisante face à des
besoins croissants. Les Valentonnais
savent combien il est difficile de se
rendre à Créteil en transports collectifs,
aux heures de pointe comme le week-
end. Toute solution durable et efficace
est donc bienvenue. Pour cela, le
projet Téléval – qui a pour atouts sa
régularité et sa rapidité – est intéressant.
Il conviendra de garantir sa bonne
intégration dans le paysage et de donner
aux usagers-automobilistes la possibilité
de stationner à proximité des stations.

Françoise Baud
Maire de Valenton

Efficacité



LE TÉLÉVAL, UN MODE DE TRANSPORT RÉGULIER, RAPIDE ET EFFICACE

Toutes les expériences internationales ont démontré l'efficacité des téléphériques urbains et donnent entière satisfaction aux usagers !

Le Téléval assurera une desserte efficace du secteur, grâce à :

> **une régularité exceptionnelle,** comparable aux métros automatiques de dernière génération. Les cabines s'arrêtent régulièrement en station, assurant une fréquence élevée, adaptée aux besoins.

> **une vitesse comparable aux tramways :** Le Téléval offrira des gains de temps considérables, de 30 minutes et plus par jour pour des milliers d'usagers. Les temps de parcours seront ainsi divisés par deux ou trois aux heures de pointe, par rapport aux transports collectifs actuels.

Par exemple, moins de 15 minutes seront nécessaires pour rejoindre directement, depuis le plateau villeneuvois, la station de métro Créteil – Pointe du Lac (contre plus de 35 actuellement, avec une correspondance).



L'efficacité des téléphériques urbains n'est plus à démontrer et ce mode de transport se développe, en France et dans le monde.

Le Téléal est une chance !



En connectant les dessertes de transports entre elles, c'est une vraie dynamique économique et urbaine qui est en marche.

Le Téléal va décroquer, rapprocher mieux encore les bassins d'emplois et de vie, dynamiser les pôles d'études et de recherche, mettre à portée de main des espaces et bases de loisirs magnifiques comme la Plage bleue, le lac de Créteil ou la coulée verte. Il y aura des bénéfices

prometteurs pour des lieux emblématiques du Val-de-Marne comme le Bois Matar, le Quartier des Temps durables, Europarc, l'Université Paris Est Créteil... L'essor urbain le long du futur trajet du Téléal en témoigne. 10 000 nouveaux habitants sont attendus d'ici à 2014. Le Téléal va renforcer le sentiment qu'il fait bon vivre en Val-de-Marne.

Joseph Rossignol

Maire de Limeil-Brévannes et Vice-président du Conseil général du Val-de-Marne délégué à la politique de l'Eau, au Développement durable, et aux Énergies renouvelables

10 000

nouveaux habitants d'ici 2014
à proximité immédiate du Téléal

12 500

habitants en moyenne à 800m
de chaque station du Téléal

9 quartiers

en mutation (en politique de la ville,
Zone d'Aménagement Concerté, etc.)
seront desservis par le Téléal

Développement



UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET ÉCONOMIQUE

Les 4 stations du Téléval assureront de nouvelles dessertes de proximité pour les habitants et salariés du Val-de-Marne, permettant :

1. Le désenclavement de quartiers densément peuplés, comme Le Bois Matar et Le Plateau à Villeneuve-Saint-Georges, Saint-Martin et l'Île-de-France à Limeil-Brévannes.

2. Le développement urbain et économique des projets en cours : les ZAC des Sarazins Sud à Créteil, l'éco-quartier des Temps durables, l'opération de rénovation urbaine de Saint-Martin à Limeil-Brévannes ou encore les 1 000 nouveaux lotissements du plateau de Villeneuve-Saint-Georges.

3. L'accès aux pôles d'emplois et de formation comme le centre de formation et de logistique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, qui sera implanté dès 2014 à Valenton et Limeil-Brévannes (1 300 emplois nouveaux).



Grâce à une desserte rapide et attractive, le Téléval permet la concrétisation des projets locaux comme l'implantation du centre de formation des pompiers à Valenton et Limeil-Brévannes.

Grâce au Téléal,
Le futur métro Grand Paris Express
est à seulement :

19 min
du centre de Valenton

21 min
du plateau Villeneuvois

12 min 30
des Temps durables à Limeil-Brévanne



La RATP s'intéresse au transport par câble aérien qui connaît actuellement un développement remarquable

en milieu urbain. Le département Développement, Innovation et Territoires de la RATP et son agence du Val-de-Marne suivent d'ores et déjà avec une très grande attention, les études engagées par les élus du Val-de-Marne et le STIF sur le projet Téléal. Ce mode de transport est sans nul doute en mesure d'apporter une solution attrayante de désenclavement des territoires. Il leur offrira une alternative au transport individuel s'inscrivant pleinement dans les objectifs du développement durable et de la maîtrise de l'énergie. La RATP est prête à apporter à ce projet l'expertise de son ingénierie et sa volonté de faciliter la mise en œuvre de solutions de mobilité innovantes et attractives aux services des Val-de-Marnais et de tous les Franciliens.

Philippe Ventéjol

Directeur délégué du Département Développement, Innovation et Territoires - RATP



Depuis sa création, la STRAV, principal exploitant de lignes de bus dans le secteur, accompagne les habitants du Val-de-Marne et des communes de Créteil, Valenton, Limeil-Brévannes et Villeneuve-Saint-Georges dans leurs déplacements. Forte de cette expérience locale mais aussi de son appartenance au groupe Veolia Transdev, notre société a tout de suite été favorable au projet Téléal et n'hésitera pas à l'accompagner.

Nous sommes persuadés qu'un complément au mode de déplacement par bus est indispensable face aux contraintes du secteur. La complémentarité des modes de transports et sa simplicité d'utilisation rendront le Téléal facilement accessible à tous et attractif par sa grande régularité. La STRAV est d'ores et déjà prête à relever ce nouveau défi.

Romain de Montbel

Directeur général de la STRAV (Société de Transport Automobile de Voyageurs), Groupe Veolia Transdev

Intermodalité



UNE LIGNE INTÉGRÉE AU RÉSEAU RÉGIONAL DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Grâce à un maillage efficace avec le réseau de transport régional, le Téléal multipliera les possibilités de correspondances.

Le Téléal sera en correspondance avec :

- > **la ligne 8 du métro** (avec une rame toutes les 2 minutes à Pointe du Lac aux heures de pointe);
- > **5 lignes de bus** : 117, K, 23, J1-J2 et G1-G2;
- > **le 393**, bus à haut niveau de service (toutes les 5 minutes aux heures de pointe).

Fin 2013, la nouvelle gare RER D Créteil-Pompadour sera mise en service et facilement accessible avec le 393 et le Téléal.

Le Téléal rapprochera les habitants du réseau francilien de transport et notamment du métro en rocade Grand Paris Express à Créteil-L'Échat.

Le Téléal, qui sera connecté au pôle multimodal de la Pointe du Lac permettra d'accéder plus facilement à Paris et au reste du département.

Aujourd'hui, 50% des salariés du plateau travaillent à Créteil et dans le reste du département et 25% travaillent à Paris, générant ainsi des flux importants.



Le pôle multimodal de la Pointe du Lac à Créteil accueillera le terminus du Téléal et facilitera les correspondances avec la ligne 8 du métro et les bus.

La France **1er**
parc de téléphériques de montagne
au monde

Plus de **4000**
installations
à câble en France
depuis leur apparition

1875
Premier téléphérique
touristique au monde

Un contrôle
strict et régulier obligatoire, garant
d'une sécurité optimale



Les installations à câbles constituent au sens de la loi un transport public de personnes. Elles sont soumises

au contrôle de l'État, exercé sous la responsabilité du Préfet par le Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG), service du ministère des Transports. Ce contrôle, mêlant vérifications directes et surveillance indirecte, s'exerce à tous les stades de la vie d'une installation à câbles : autorisation de construction puis de mise en service, exploitation, maintenance, modifications...

Le très haut niveau de sécurité des installations à câbles résulte :
> du développement d'une large expertise française au travers de la construction et la gestion du parc d'installations à câbles le plus important du monde ;

> des efforts réalisés depuis plusieurs décennies par les professionnels pour améliorer leur organisation (systèmes de management de la qualité, de la sécurité...),
> d'une collaboration poussée entre ces professionnels qui partagent les informations sur les incidents ou accidents survenus sur les installations, confrontent leurs analyses et assument les actions qui en découlent pour améliorer la situation (contrôles, mises en conformité, évolution de la réglementation...).

Le STRMTG accompagne le développement des transports par câble en milieu urbain, à travers son rôle de service du contrôle, mais également par une écoute vigilante des acteurs du transport urbain et l'intégration des problématiques liées à l'insertion des installations à câble en ville.

Gaëtan Rioult

Responsable de la Division Transports à câble du Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG), Ministère des Transports

séCurité



UN MODE DE TRANSPORT PARMIL LES PLUS SÛRS EXISTANTS

Les téléphériques urbains font partie des systèmes de transport les plus sûrs au monde, devant les transports ferroviaires et aériens (loi Grenelle I).

Depuis leur apparition dans les années 1870, plus de 4 000 appareils à câble ont été réalisés en France, qui fait figure de référence internationale dans ce domaine.

Les études du Téléval intègrent toutes les exigences de sécurité nécessaires. Les mesures prises permettront notamment de faire face à une fréquentation élevée, aux incivilités, aux aléas d'exploitation, etc.

À bord des cabines, les passagers pourront voyager sereinement notamment grâce à la vidéo-surveillance et l'appel radio pour avertir le personnel en station.

Des dispositifs de protection évitent tout jet d'objet depuis les cabines vers l'extérieur. En station, la présence humaine assurera l'accueil, la surveillance et l'orientation des usagers.

La législation impose des mesures de sécurité importantes après la mise en service : contrôles quotidiens, visites annuelles et pluriannuelles des installations. Ces dispositifs de vérification du système offrent une sécurité optimale, quelles que soient les conditions météorologiques ou la fréquentation.



De petite ou de grande taille, les cabines sont contrôlées quotidiennement et abritées chaque nuit dans un atelier sécurisé.



L'amélioration des conditions de déplacement de tous les Val-de-Marnais est une priorité du Conseil général.

Le Téléval sera une nouvelle ligne de transport collectif accessible à tous et pensée pour tous. Dès aujourd'hui, les besoins spécifiques de tous les usagers sont pris en compte dans les études. Ainsi, le Téléval sera facile d'utilisation pour les personnes à mobilité réduite. Une attention particulière sera portée aux correspondances pour réduire les distances entre les stations du Téléval et l'arrêt de bus le plus proche par exemple. Des cheminements sûrs et lisibles à proximité des stations seront

synonymes d'une plus grande sécurité pour les piétons et cyclistes. Les vélos, les poussettes et les fauteuils roulants seront d'ailleurs les bienvenus à bord des cabines larges et adaptées. Le Téléval sera intégré dans la tarification francilienne. Ainsi, les abonnements habituels comme les pass Navigo permettront d'emprunter, sans surcoût, la future ligne. Il y a urgence aujourd'hui de répondre aux besoins de déplacement des habitants de ce territoire. Le Téléval est une réponse efficace et rapide à mettre en œuvre, dès que la décision sera prise.

Marc Thiberville

Vice-président du Conseil général du Val-de-Marne délégué aux Transports, aux Déplacements et aux Fonctions logistiques



Les cabines du Téléval seront confortables, accessibles à tous et de plain-pied, comme ici à Bolzano en Italie.

Le Téléval, c'est aussi un accès facile aux grands équipements de notre territoire : le parc de la Plage bleue, la coulée verte, le lycée Arago ou encore le centre de formation des sapeurs-pompiers de Paris.

accessibilité



Un accès depuis le réseau d'itinéraires cyclables et du stationnement vélo à proximité des stations Téléval sont d'ores et déjà à l'étude.



UN PROJET AU SERVICE DE TOUS LES USAGERS

Le Téléval assurera un accès facile pour tous les voyageurs : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite ou encore usagers des transports collectifs.

> **Le Téléval disposera de stations et de cabines intégralement accessibles,** indispensables à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Par exemple, un ascenseur permettra d'accéder facilement aux quais des stations. Dotées de larges portes et accessibles de plain-pied, les cabines pourront accueillir en toute sécurité les usagers aux stations. L'accès sera ainsi optimisé pour les personnes âgées, malvoyantes ou en fauteuil, mais aussi pour les parents accompagnés de poussettes, etc. Les paquets volumineux et les vélos pourront être facilement transportés.

> **Des cheminements et une signalétique adaptés** permettront de faciliter les correspondances.

> **L'accès de tous au Téléval passe aussi par la tarification régionale.** Ainsi, les abonnements habituels, comme les pass Navigo et Améthyste, permettront d'emprunter le Téléval.

> **Le Téléval assurera également un niveau de confort élevé,** grâce à un matériel très silencieux et une grande stabilité des cabines. Il offrira aux usagers la quasi-assurance de voyager assis, y compris aux heures de pointe. La simplicité d'utilisation participe à la qualité du voyage, tout comme les annonces d'information, le chauffage et la ventilation à bord des cabines.

40
hectares
d'espaces verts
au parc départemental
de la Plage bleue

**Un bilan carbone
exceptionnel**

20 km
de coulée verte
en Val-de-Marne



Outre l'enjeu considérable de désenclaver le quartier du plateau par un moyen de transport rapide vers le métro, le

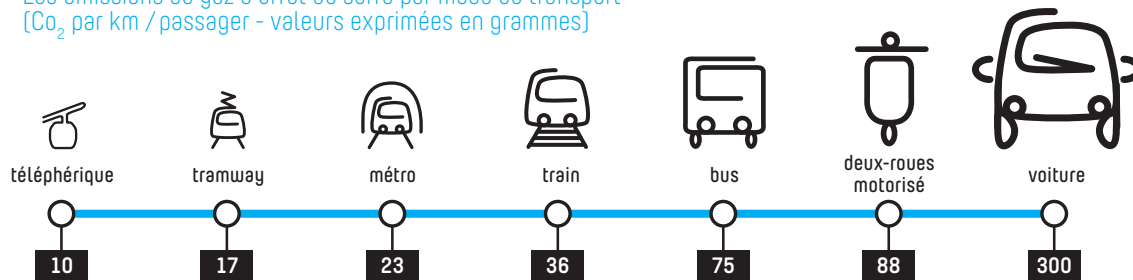
Télévâl sera un atout environnemental. Les habitants de nos villes subissent tous les jours les nuisances dues à la congestion des voiries, au survol des avions, etc. Ici, peut-être plus qu'ailleurs, la population est sensibilisée aux questions environnementales. Très silencieux, le Télévâl respectera la tranquillité des riverains de cette nouvelle ligne de transport. 100 % électrique, il n'émettra pas de gaz à effet de serre. C'est un élément important. L'adoption d'une

démarche exemplaire de concertation permettra de tenir compte des attentes de la population, notamment en matière d'intégration paysagère, élément clé du projet. Le Télévâl, ce sera aussi la possibilité pour tous les Val-de-Marnais d'accéder à la future coulée verte Tégéval, au parc départemental de la Plage bleue, au lac de Créteil ou encore à l'Arc boisé, poumons verts de notre territoire. Enfin, c'est un projet qui s'inscrit dans les transformations en cours à Villeneuve-Saint-Georges, dans le cadre de notre projet de ville.

Sylvie Altman

Maire de Villeneuve-Saint-Georges,
Conseillère régionale d'Île-de-France,
Présidente de la coulée verte Tégéval

Les émissions de gaz à effet de serre par mode de transport
[Co₂ par km / passager - valeurs exprimées en grammes]



À Limeil-Brévannes et à Valenton, la coulée verte offrira des aménagements paysagers de qualité à proximité du Télévâl.

Environnement



UN MODE DE TRANSPORT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Les transports par câble, dont les téléphériques, sont promus par la loi Grenelle I.

Matériel roulant entièrement électrique, équipements alimentés par l'énergie solaire... Les téléphériques urbains ne produisent pas d'émissions de gaz à effet de serre !

En l'absence de motorisation embarquée, les cabines sont silencieuses et préservent ainsi le calme aux abords de la ligne, dans les cabines et en stations.

Peu consommateur d'espace, le Téléal est ainsi respectueux de la ville, de la faune et de la flore.

Les collectivités portent une attention particulière à l'intégration paysagère et à l'insertion urbaine du projet.

Celle-ci passe notamment par la préservation du cadre de vie des riverains. Les réserves foncières publiques permettent d'optimiser le tracé afin d'éviter toute proximité avec les habitations. L'aménagement de la coulée verte Tégéval participera également à l'intégration paysagère du téléphérique urbain dans la traversée de Limeil-Brévannes.

Le Téléal permet de relier les nombreux espaces verts du territoire, comme le lac de Créteil, le parc Saint-Martin, mais aussi les bois des Carrières, de Grandville et Colbert.



Des aménagements de qualité aux abords des stations participent à la préservation du patrimoine écologique et du cadre de vie des habitants.

En moins de
10 ans
plus de **30** téléphériques
urbains ont été mis en service dans le monde

1934
Premier téléphérique urbain
d'Europe à Grenoble

2015
Mise en service
du téléphérique urbain
de Brest

2017
Mise en service de l'Aérotram,
le téléphérique urbain de Toulouse



En tant que
Président de la
Communauté
d'Agglomération
Plaine centrale,
je ne peux que
me réjouir du

lancement des études par le Syndicat des Transports d'Île-de-France sur le projet Téléal. En janvier 2011, j'ai eu l'occasion de visiter les installations du téléphérique de Montjuïc à Barcelone et j'ai été séduit par le caractère performant et particulièrement innovant de ce mode de transport urbain. J'ai pu constater que ce type de transport collectif, outre les avantages qu'il présente en matière de sécurité et de développement durable car non polluant, peut harmonieusement s'intégrer dans un paysage urbain en franchissant les coupures routières et les infrastructures qui morcellent nos territoires. De nombreuses réalisations à travers le monde ont d'ailleurs démontré l'aptitude de ce nouveau mode de transport à répondre aux besoins de déplacement de nos concitoyens comme alternative à l'usage de l'automobile.

C'est pourquoi les élus de Plaine centrale ont souhaité reconnaître l'intérêt communautaire de ce projet qui viendrait réduire sensiblement le temps de trajet entre le plateau villeneuvois et la station de métro Créteil-Pointe du Lac. Le téléphérique viendra bien sûr renforcer l'attractivité de la ville de Créteil, reliée aujourd'hui aux communes de Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges par un réseau de bus encore insuffisamment performant au regard des attentes légitimes de nos habitants. Il apparaît donc nécessaire de soutenir le projet Téléal qui apporterait une réponse innovante aux besoins de mobilité de nombre d'habitants et salariés de quartiers en plein développement urbain et économique dans les villes concernées.

Laurent Cathala

Député-maire de Créteil et
Président de la Communauté d'agglomération
Plaine centrale du Val-de-Marne

innovatiOn

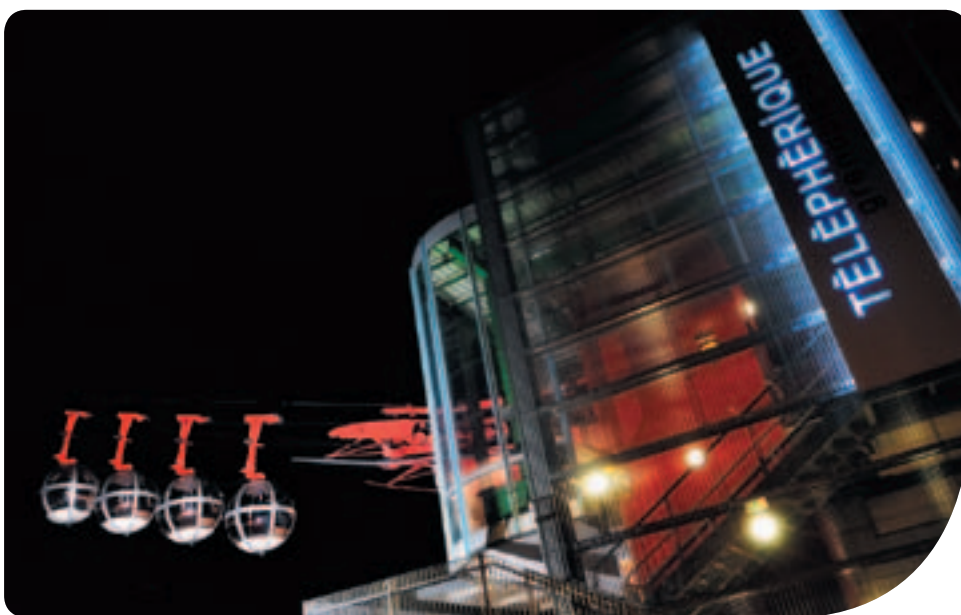


UN PROJET INNOVANT ET UNIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Le Téléal pourrait devenir le premier téléphérique urbain d'Île-de-France.

De nombreux téléphériques urbains ont fleuri à travers le monde depuis le début du XX^e siècle, à commencer par la France. L'un des premiers téléphériques, à Grenoble, relie depuis 1934 le centre-ville au fort de la Bastille. Depuis dix ans, plus de 30 appareils urbains ont été mis en service, principalement au sein de métropoles, comme New York, Barcelone, Londres et Rio de Janeiro.

Aujourd'hui absent de notre région, le téléphérique constitue donc une innovation majeure en termes d'« utilisation urbaine ». Sa vocation purement urbaine et l'attention portée à son intégration paysagère feront ainsi du Téléal un objet unique, valorisant et innovant.



En près de 80 ans, le téléphérique de la Bastille est devenu un symbole de la ville de Grenoble.

Pour en savoir plus sur le téléphérique en Val-de-Marne,
rendez-vous sur  cg94.fr

Conseil général du Val-de-Marne,
Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements, Service Transports et Études générales

